

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 01

Hebdos régionaux de la province de Québec

+ Nouveau-Brunswick comprehensive + Nouvelle-Écosse comprehensive + Île-du-Prince-Édouard
comprehensive + Terre-Neuve comprehensive

Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

DÉBUT DES SÉANCES PUBLIQUES AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

LE 13 AVRIL 2004

Québec, le 6 avril 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Michel Germain, président, et de MM. Pierre André et Jacques Locat, commissaires, poursuit la première partie de l'audience publique sur les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent **aux Îles-de-la-Madeleine à compter du 13 avril prochain à 19 heures**. L'audience publique se tiendra au Centre civique de Cap-aux-Meules, situé au 460, chemin Principal. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

En présence des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le sujet des levés sismiques et de mettre en lumière les enjeux qui y sont liés.

Rappelons que toutes les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Des questions peuvent également être acheminées par Internet à la commission, laquelle les regroupera afin de les insérer à la fois dans son questionnement et celui du public.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 18 mai 2004, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le sujet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Le mandat donné au BAPE a débuté le 15 mars dernier et se terminera avec le dépôt du rapport au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 31 août 2004. Le Ministre disposera ensuite de 60 jours pour le rendre public.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION ?

Tous les documents relatifs à ce dossier sont disponibles dans les centres de documentation du BAPE, à Québec (Bureau du BAPE, Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage) et à Montréal (Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis), dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca de même que dans les centres de consultation répartis sur l'ensemble du territoire visité par la commission. Pour la région des Îles-de-la-Madeleine, le centre de consultation est situé à la bibliothèque municipale de Cap-aux-Meules, au 315, chemin Principal.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : sismiques@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Marie-Ève Chamberland
Conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
sismiques@bape.gouv.qc.ca